

Montlaur

350 personnes à la réunion de Sauvadou en soutien à M. Barbe



■ Une salle des fêtes copieusement garnie.

C'est devant une salle pratiquement comble que Jean-François Rudelle, le président en exercice de l'association de sauvegarde du Dourdou de Camarès (Sauvadou) a ouvert la réunion.

Une assemblée particulièrement attentive a écouté l'exposé, appuyé par la présence d'un vidéo projecteur. Au départ, cette association, fondée le 12 janvier 1991 n'avait son champ d'action limité sur la commune de Saint-Affrique, pour s'opposer à la réalisation d'un barrage dans la plaine de Bedos. Elle a été réveillée de son sommeil le 14 février 2008 en élargissant son champ d'activité à l'ensemble du bassin-versant Sorgue-Dourdou. Cette association a pour objet la sauvegarde de la nature et de l'environnement de la vallée du Dourdou, de s'opposer à tous travaux pouvant modifier le cours de la rivière et perturber les activités agricoles existantes. Cette association a

pour but la défense des intérêts matériels, de l'entretien des berges, des intérêts économiques, moraux et sociaux de ses adhérents. Donc de M. Barbe qui a maille à partir avec un exploitant de micro-centrale, située au Moulin-Neuf.

Après avoir énuméré les moyens d'action, Jean-François Rudelle a poursuivi par la projection du film interview du docteur d'état en hydrogéologie Henri Salvayre. Une des conclusions de cette expertise est que la responsabilité de M. Barbe ne serait pas engagée pour plusieurs raisons qu'il serait trop long et fastidieux d'exposer ici, tant le jargon des spécialistes est parfois abscons, mais que les nombreux participants à la réunion ont pu essayer de décrypter. La clarté de l'exposé n'a pas entraîné de questions et tout le monde a quitté la salle des fêtes lesté de ces nouvelles informations.

Correspondant ML : 06 33 44 80 03